

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**Paix – Travail – Patrie**

-----

**MINISTRE DU TRAVAIL ET DE  
LA SECURITE SOCIALE**

-----

**SECRETARIAT GENERAL**

-----

**REPUBLIC OF CAMEROON**

**Peace – Work – Fatherland**

-----

**MINISTRY OF LABOUR AND  
SOCIAL SECURITY**

-----

**SECRETARIAT GENERAL**

-----

**REUNION REGIONALE VIRTUELLE DE L'OIT  
SUR LA CRISE DE LA COVID-19 EN AFRIQUE**

**MOT DE MONSIEUR LE  
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE**

***Yaoundé, le 02 juillet 2020***

**Thème :** « la crise de la COVID-19 en Afrique - Reconstruire en mieux »

▪ **Mesdames et Messieurs,**

Je suis très honoré de prendre la parole au cours de ce panel d'échanges.

Notre continent n'a pas été à l'abri des conséquences inattendues et aussi dévastatrices liées à la pandémie COVID-19. Aucun des domaines porteurs de la croissance n'a été épargné. Cette crise sanitaire a été pour l'Afrique en général et pour le Cameroun en particulier d'une récession et d'une réduction des taux de croissance dans nos Etats.

Ses effets immédiats ont été inévitables dans le monde du travail relevant ainsi la vulnérabilité de nos économies face au choc extérieur. Des mécanismes de riposte ont été activés, ils sont porteurs de bons espoirs. Certains ont pris davantage conscience des opportunités locales. Au terme de la pandémie, l'organisation sociale et économique perturbée, devra se reconstituer.

Reconstruire en mieux après la crise sanitaire en Afrique est une thématique pertinente, actuelle et interpellatrice. Elle invite l'ensemble du continent à redoubler d'efforts pour retrouver son niveau de croissance d'avant la crise et aller au-delà. Ainsi, la mise en œuvre du cadre stratégique de l'OIT pour répondre à la pandémie devra faire de la promotion du Travail Décent une réalité en Afrique, à travers:

- le respect des principes et droits fondamentaux au travail ;
- l'accompagnement pour un environnement propice aux entreprises, notamment les Très Petites et Moyennes Entreprises;
- le soutien aux entreprises afin d'assurer la protection des travailleurs et partant de l'emploi et de leurs revenus ;
- la mise en œuvre effective des socles de protection sociale, l'accompagnement à la mutualisation notamment au niveau local et autres regroupements associatifs, pour envisager une couverture sociale des couches vulnérables ;
- la sensibilisation sur la protection des enfants et l'intensification de la lutte contre le travail des enfants.

Au niveau du Cameroun, le Gouvernement a pris des mesures économiques d'appui pour accompagner les entreprises. Il a aussi institué les mesures barrières de l'OMS. Et en ce qui concerne plus particulièrement le sous secteur travail, nous sommes engagés pour intensifier certains autres aspects à savoir :

- **la redynamisation des Comités d'Hygiène et de Sécurité (CHS) pour améliorer, et intensifier le dialogue et la santé et la sécurité en entreprise;**
- **la redynamisation de l'inspection du travail grâce à l'intensification des visites dans les entreprises afin d'éviter tous les abus possible ;**
- **le renforcement des cadres du dialogue social pour un partage d'expérience ;**

▪ **Mesdames et Messieurs,**

Mon pays reste attentif aux principales résolutions de ce panel pour lequel je vous remercie de nous avoir écoutés.